



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 27 DU 19-03-2025

Page 1 sur 3

NIVEAU COMPETITION	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	DATE D'EFFET	AMENDE FINANCIERE
D2	COMORES FC	AMENDE + SEVERE RAPPEL A L'ORDRE	PROPOS ET ATTITUDE SUR LES RAPPORTS ENVOYES A LA COMMISSION	CLUB	/	60 €
D2	MATCH COMORES / NUEILLAUBIERS	AUCUNE INFRACTION DISCIPLINAIRE – DOSSIER TRANSMIS A LA COMMISSION SPORTIVE	MATCH ARRÊTE PAR L'ARBITRE	/	/	/
D5 – 1 ^{ER} NIVEAU - B	CHICHE FC	AMENDE	ABSENCE DE RAPPORT DEMANDE PAR LA COMMISSION	CLUB	/	34 €
D5 – 1 ^{ER} NIVEAU - B	LOUZY	EN L'ABSENCE DU RAPPORT DE L'ARBITRE : L'AUTOMATIQUE	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	10-03-25	41 €
D4 - A	CERIZAY PORTUGAIS	DERNIER RAPPEL A L'ORDRE	POLICE DU TERRAIN – GESTION DE SES SUPPORTERS	SUPPORTERS	19-03-25	34 €
U 18 D1	GJ PAYS MAULEONNAIS	2 MATCHS	FAUTE GROSSIERE AVEC JOUEUR VICTIME AYANT PU REPENDRE LE MATCH	JOUEUR	17-03-25	41€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.17
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 27 DU 19-03-2025

Page 2 sur 3

D1	LE TALLUD	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT D'UNE ACTION DE BUT SANS INCIDENCE SUR LE RESULTAT FINAL	JOUEUR	17-03-25	41€
D1	VOUILLE STADE	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	17-03-25	41€
D2 - NORD	MONCOUTANT SA	2 MATCHS	FAUTE GROSSIERE AVEC JOUEUR VICTIME AYANT PU REPENDRE LE MATCH	JOUEUR	17-03-25	41€
D2 - SUD	PERIGNE AS	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	17-03-25	41€
D2 - SUD	AUTIZE FC	L'AUTOMATIQUE	COMPORTEMENT EXCESSIF	JOUEUR	17-03-25	41€
D3 - A	ST AMAND SUR SEVRE	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	17-03-25	41€
D3 - C	BUSLAURS THIREUIL	L'AUTOMATIQUE	COMPORTEMENT BLESSANT	JOUEUR	17-03-25	41€
D3 - D	LEZAY US	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT D'UNE ACTION DE BUT SANS INCIDENCE SUR LE RESULTAT FINAL	JOUEUR	17-03-25	41€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.17
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 27 DU 19-03-2025

Page 3 sur 3

D4 - B	VERGENTONNAISE US	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT D'UNE ACTION DE BUT SANS INCIDENCE SUR LE RESULTAT FINAL	JOUEUR	17-03-25	41€
D4 - C	BREUIL BERNARD	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	17-03-25	41€
D4 - D	NIORT ST FLORENT	2 MATCHS	FAUTE GROSSIERE AVEC JOUEUR VICTIME AYANT PU REPENDRE LE MATCH	JOUEUR	17-03-25	41€
D4 - D	MAUZE SUR LE MIGNON	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	17-03-25	41€
FUTSAL D1	NIORT ES	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	17-03-25	41€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.17
district@foot79.fff.fr